

Un peu d'Histoire	En images		Communiqués	Les associations communiquent	Communiqués	Echos du Conseil
Page 3	Page 4	Page 5	Page 5	Page 6	Page 7	Page 8
- Avenue des Cadets - Les ponts	- Art et patrimoine - Apéros concerts	- Les jeudis découvertes - Théâtre d'été	Le transport à la demande	 Familles rurales Le Berlot La bibliothèque municipale Les Feufolies 	- Orac - Smitom - collecte tri sélectif	- Séance du 11 juillet - Séance du 24 août - Repas des Anciens

Septembre							
Lundi 19	Conseil municipal						
Mardi 13	CINEMA 20h30 « Harry Potter et les reliques de la mort »						
Samedi 17, dimanche 18	Journées du Patrimoine						
Samedi 24 et dimanche 25	« Les Feufolies » à l'amphithéâtre, spectacle et animations autour de la céramique d'art						
Mardi 27	CINEMA 20h30 « les Schtroumpfs »						
Mercredi 28	Inscriptions atelier théâtre enfants du Berlot						

Octobre							
Mardi11 Mercredi 12	Bourse aux vêtements						
Samedi 15	Concert de Polyphonies Corses à 20h30 en l'église St Vétérin						
Mardi 18	CINEMA 20h30 « Omar m'a tuer »						
Lundi 24	Conseil municipal						
Mardi 25	CINEMA (titre non communiqué)						

novembre							
Vendredi 11	Cérémonies du 11 novembre						
<u>Vendredi 18</u>	Réunion publique: Le Plan Local d'Urbanisme; salle des loisirs à 19 h						
Mardi 15 Mercredi 16	Bourse aux jouets						
Dimanche 20	Repas des Anciens						
Lundi 21	Conseil municipal						
Mardi 22	CINEMA (titre non communiqué)						
Vendredi 25	Dons du sang						

Accès barrés à la forêt de Joreau les jours de chasse des mardis 4 octobre, 18 octobre, 8 novembre, 22 novembre, 6 décembre, 15 décembre, 3 janvier, 17 janvier, 7 février, 28 février.









Journées du Patrimoine à Gennes

17 et 18 septembre

des sites de Gennes Ouverture de 10h à 19h:

dolmen de la Magdeleine et amphithéâtre.

18 septembre

Eglise Saint Eusèbe: exposition sur les mégalithes en Anjou et art céramique, point de vue sur la Loire de 10h à 18h

Nympheum du Mardron de 10h à 12h et de 14h A 18h

A la bibliothèque municipale **EXPOSITION**

présentée par l'association Familles Rurales de Gennes qui organise les cours.

« Diverses techniques sur papier et peinture à l'huile »

du mardi 27 septembre au samedi 5 novembre (aux horaires d'ouverture de la bibliothèque)



CINEMA: Changement de tarif Le plein tarif passe de 5,90 € à**6,00** € Le tarif réduit est maintenu à 4,50 €

		oc	tobre	9				
L	М	М	J	V	S	D	L	
					1	2		1
3	4	5	6	7	8	9	7	8
10	11	12	13	14	15	16	14	1
17	18	19	20	21	22	23		
24	25	26	27	28	29	30	21	2
31							28	2

obre	:						nove	embr	e					déc	embı	e		
J	V	S	D		L	М	M	J	V	S	D	L	М	М	J	٧	S	D
		1	2			1	2	3	4	5	6				1	2	3	4
6	7	8	9		7	8	9	10	11	12	13	5	6	7	8	9	10	11
13	14	15	16															
15	1-7	13	10		14	15	16	17	18	19	20	12	13	14	15	16	17	18
20	21	22	23															
					21	22	23	24	25	26	27	19	20	21	22	23	24	25
27	28	29	30				23					13				23		
				Ţ	28	29	30					26	27	28	29	30	31	
				L														



Collecte des ferrailles Le 4ème samedi du mois (9h-12h et 14h30-17h)



AVENUE DES CADETS DE SAUMUR

De la place de l'Étoile à l'île.

Anciens noms : rue des Ponts (1896) – rue du Bord de l'eau (1921) – rue des Marronniers (1940) Dénommée en 1971. **Inaugurée le 24 juin 1973.**

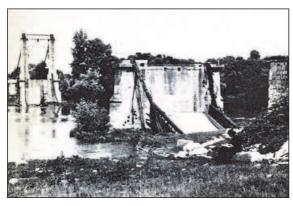
zenemmee en 15, 11 **2000 30 te te 2 1 juni** 25 i et

Cet axe est créé en 1844, après la construction des ponts. En 1971, le conseil municipal propose de donner le nom d'avenue des Cadets de Saumur à la rue qui va de la place de l'Étoile à la place Parot et de dénommer avenue du 18 juin la partie de la voie qui va de la place Parot à l'île. Dans un échange de courrier entre M. Courtiaud, maire et M. Péchon, président de l'amicale des Cadets, ce dernier fait remarquer que l'essentiel des combats en 1940 s'est déroulé entre la place du Bord de l'eau (aujourd'hui place Parot) et les ponts et qu'il est donc plus logique d'y attribuer le nom des Cadets. Finalement, on décida de garder un seul nom pour toute la rue.

Cette avenue a été inaugurée le dimanche 24 juin 1973 par le général De Galbert, ancien Cadet qui a combattu à Gennes, en présence de nombreuses personnalités, parmi lesquelles, M. Courtiaud, maire de Gennes, et M. Cocard, conseiller général.

Ce nom rappelle les combats que livrèrent les élèves de l'École de Cavalerie de Saumur et leurs instructeurs en 1940.

En mai-juin 1940, l'offensive allemande est fulgurante. Le 14 juin, Paris est occupé. Le général Weygand décide d'organiser la défense du territoire sur la Loire. Le secteur de Saumur (Montsoreau –Le Thoureil) est confié à l'École de Cavalerie et du Train, sous les ordres du colonel Michon.



À Gennes, le dispositif s'organise ainsi:

- <u>la défense des ponts</u> : brigade du lieutenant **DESPLATS** et une section de tirailleurs algériens. (environ 56 hommes).
- la défense des intervalles :
- Entre Gennes et Le Thoureil : une compagnie du Train commandée par le lieutenant **ROIMARMIER**(120 hommes).
- Entre Gennes et Chênehutte, un groupe de 250 hommes avec le chef d'escadron Hacquard.
- <u>En soutien</u>: l'escadron du capitaine Foltz à Milly (120 hommes).

Compte tenu que l'escadron Hacquard n'interviendra pas c'est donc environ 300 hommes qui se battront à Gennes.

Dans l'après-midi du 19 juin, le pont Nord est détruit et le bourg des Rosiers est occupé par l'ennemi, qui, à ce moment est déjà parvenu à Saumur. Dans la soirée et la nuit, la bataille est engagée : le clocher Saint-Eusèbe s'effondre, le château Sous-le-Puy est en feu, le deuxième pont saute. La brigade Desplats, isolée dans l'île, combat jusqu'au matin du 20 juin. Le lieutenant et 5 de ses compagnons succombent.

C'est désormais sur le coteau et dans le bourg, que l'affrontement se poursuit. Les premières attaques sur la rive gauche sont soutenues par le lieutenant Roimarmier et ses hommes. Vite débordés, ceux-ci ne peuvent empêcher les Allemands de prendre pied sur le bord et d'occuper le bourg de Gennes. Vers le milieu de la nuit, les combats cessent. Le bilan est lourd : la bataille de Gennes aura fait 15 victimes parmi les rangs des Cadets¹ et de nombreux dégâts matériels dans le bourg : clocher de Saint-Eusèbe et château Sous-le-Puy détruit – bureau de poste incendié –de nombreuses maisons touchées (place du bord de l'eau – Hôtel de la Loire)...

1 L'appellation Cadets est due aux Allemands : c'est ainsi qu'on appelle chez eux les élèves d'une école militaire.

LES PONTS



- Les premiers ponts (1835-1932)

La construction d'un pont entre Gennes et les Rosiers est envisagée dès 1835. Dans sa séance du 5 juillet 1835, le CM est invité par le préfet à se prononcer sur la nécessité de cette construction pour unir les deux rives de la Loire. Un avant-projet de pont suspendu est élaboré par l'ingénieur en chef départemental. Il entre en concurrence avec les deux autres projets de ponts entre Saint-Rémy et Saint-Mathurin et entre Saint-Maur et La Ménitré. Dans son rapport, l'ingénieur en chef Prus examine un à un les différents projets. Concernant l'implantation du pont aux Rosiers, il écrit :

"Les Rosiers sont situés à trois lieues trois quarts de Saumur (quatorze kilomètres huit dixièmes) et à six et demie des Ponts-de -Cé. Ce bourg, par sa réunion avec celui de Gennes, au moyen d'un pont, formerait une ville assez importante et deviendrait le centre d'un commerce considérable." (Rapport de l'ingénieur en chef Prus, 29 avril 1835).

Le Conseil approuve à l'unanimité le projet qui lui est présenté. En 1836, le coût de la construction est évalué à 520 000 F, somme financée en partie par l'État, des souscriptions, mais aussi par les deux communes riveraines (Les Rosiers : 300 000 F et Gennes 70 000 F).

C'est l'ordonnance royale du 27 juillet 1839 qui autorise la construction du pont. Celui-ci appartient aux ponts de "type Seguin" (ingénieur à l'origine des ponts suspendus). Les travaux durent environ deux ans, de 1840 à 1842. Les ponts sont ouverts à la circulation par arrêté du préfet le **20 juillet 1842**.

Dès le lendemain, le service du bac est supprimé. A suivre...



Ce qui s'est passé depuis le dernier Gennes-Infos

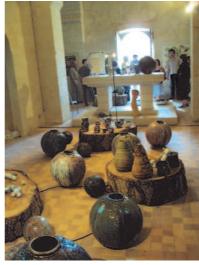
ART ET PATRIMOINE A ST EUSEBE

Du 13 juillet au 15 août, plus de 1600 visiteurs ont pu admirer des œuvres aussi diverses que les broderies d'art de Michèle Doidic,



les céramiques réalisées par Benoît Pouplard, Anne-Sophie Boué et les Miss Terre Virginie, Bénédicte et Julia,



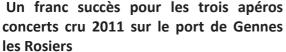


et les photographies sur les troglodytes de Pascal Girault.





Tralalire et lire à l'air ou le plaisir d'écouter de beaux textes lus en plain air.



Une ambiance sympathique et décontractée, un public venu nombreux à ces trois manifestations d' été (plus de 600 personnes) voilà tous les ingrédients du franc succès de ces premiers apéros concerts.

Le Comité Touristique et du Patrimoine initiateur de ces événements avait confié à trois associations le soin d'organiser chacune leur soirée (29 juillet , 10 et 12 août). Des soirées rondement menées avec un programme didactique et riche grâce à Hisséo (Radio lalalala), Le Truc (Emmtray, Tête de linote et DJ50,60 th), au camping de Gennes (Jazz New Orléans, jazz manouche) et aux nombreux bénévoles.



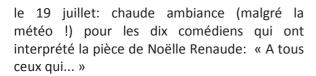


LES JEUDIS DECOUVERTES



Avec pas moins d'une trentaine de visiteurs en moyenne, les trois jeudis après-midi ont démontré tout l' intérêt d' une découverte thématique du Gennois.(Produits locaux , les Gallo-Romains, les mégalithes, la marine de Loire).

THEÂTRE D'ETE





A compter du 1er septembre, un nouveau service : LE TRANSPORT A LA DEMANDE



E VEHICULE QUI PASSE VOUS PRENDRE PRES DE CHEZ VOUS Sur simple appel téléphonique

AU 02 41 814 814

POUR VOUS RENDRE:

1- vers un arrêt principal « Anjoubus à la demande »

Les arrêts principaux sont des lieux de destination pour les commerces, les loisirs, le travail, la santé... Le véhicule Anjoubus, à la demande, vous déposera selon votre choix à l'un des 6 arrêts principaux qui sont :

Doué-la-Fontaine : arrêts Stade, Centre commercial, Centre commercial route de Saumur et Halte routière centre-ville.

Gennes : arrêts Place du 19 mars, centre commercial, Milly, Bouchet

COMMENT RESERVER LE TAD?

Être enregistré parmi les voyageurs TAD

Avant la première réservation, les usagers doivent obligatoirement s'inscrire auprès de la centrale de réservation Anjoubus Services. **L'adhésion est gratuite**.

Une carte d'adhérent sera adressée à votre domicile. Elle contient votre n° identifiant et votre code d'accès TAD. Les éléments vous seront demandés lors d'une réservation en ligne.

La carte d'adhérent est à présenter au conducteur à chaque montée. Pour les Personnes à Mobilité Réduite : une copie de la carte d'invalidité 80 % ou la carte station pénible debout vous sera demandée.

www.anjoubus.fr

2- vers un autre arrêt du réseau Anjoubus Lignes régulières

Le transport à la demande dessert également les autres arrêts du réseau Anjoubus Lignes régulières.

Possibilité de liaison avec : la ligne 4 et la ligne 17 (Angers – Saumur rive droite et rive gauche), la ligne 5 (Angers – Doué-la-Fontaine – Montreuil-Bellay)

3- vers une gare SNCF ou vers un arrêt d'autocar TER Anjoubus à la demande pourra

Anjoubus à la demande pourra également vous conduire à la gare SNCF des Rosiers-sur-Loire ou de Saint-Mathurin-sur-Loire.

Possibilité de correspondance avec un TER en direction d'Angers ou de Saumur, pour les communes de Chênehutte-Trèves-Cunault, Gennes, Le Thoureil, Saint-Georges-des-Sept-Voies, Coutures, Chemellier, Grézillé, Louerre.



Les associations communiquent

Activités Familles Rurales de Gennes

Danse Country	mardi 19h à 20h30 et de 20h30à 22h	02 41 57 94 91
Anglais,	mardi après-midi et le soir	02 41 38 48 02
Aquarelle	jeudi 9h30 à 11h30	02 41 54 98 98
Art Floral	mardi soir (1 fois /mois), inscription mardi 13/9 à 20h	02 41 67 92 85
Calligraphie	vendredi 10h à 12h (/15 jours)	02 41 75 81 55
Mosaïque	vendredi matin (1 fois par mois)	02 41 51 94 70
Patchwork cartonnage	jeudi 9h15 à 15h et 14h15 à 16h30	02 41 51 88 95
Peinture à huile	lundi (/15jours) 14h à 18h :	02 41 51 93 96
Scrapbooking	vendredi soir à 20h (/15 jours)	02 41 38 05 23
Yoga	lundi de 14h à 15h15	02 41 51 94 70
Gym adulte	lundi 19h15 à 20h15 mardi de 14h15 à 15h15	02 41 51 94 70
Gym entretien	jeudi 9h30à 10h30	02 41 51 88 95
Danse (Moder'n Jazz)	mercredi 14h à 18h et vendredi 18h30 à 20h	02 41 38 59 18
Gym artistique	jeudi 16h à 19h	02 41 38 02 24
Gym éveil	mercredi 10h30 à 11h30	02 41 38 02 24
Atelier Bois	2 jours pendant les vacances scolaires	02 41 51 93 96
Vestiaire	vendredi 10h à 11h	02 41 51 82 99

A St Georges des 7 Voies : Randonnées, lundi après-midi, $02\ 41\ 57\ 95\ 46$,

Do'in, mardi 18h15 à 19h45 et 20h à 21h30, 02 41 57 92 83

Les Amis des Livres

Quelques titres parmi les nouveaux livres à dévorer sans modération! à la bibliothèque municipale.

Romans adultes

Que font les rennes après noël? de Olivia de Rosenthal L'appel de l'ange, de Guillaume Musso Les enfants d'Alexandrie, de Françoise Chandernagor La petite coquelicot, de Annabelle Mouloudji L'étrange voyage de M. Daldry, de Marc Levy Trois grains de beauté, de Pascale Gauthier

Romans ados

Ultraviolet de Nancy Huston

Le clan des Otori, (suite) de Lian Hearn

Les Chevaliers d'émeraude, (tomes 10,11 et 12) de Anne Robillard

Romans policiers:

L'armée furieuse, de Fred Vargas La femme en vert, de Arnaldur Indridason

Romans jeunesse:

Les petits vétérinaires (de Laurie Halse Anderson Ultraviolet, de Nancy Huston Orphelins Baudelaire, (Tome 13) de Lemony Snicket Hunger Games, (Tome 3) de Susan Collins

Albums enfants:

Les carottes sont cuites pour le grand méchant loup, de Suzanne Bogeat et Xavière Devos La grue prétentieuse, de Mélissa Pigois



Bibliothèque municipale:

Les horaires de la bibliothèque n'ont pas changé.

Carole Ruault, la nouvelle bibliothécaire, travaille à mitemps. Elle est présente le mercredi, le vendredi et un samedi sur deux.

Horaires d'ouverture									
Mardi	10h	12h							
Mercredi	10h	12h							
Vendredi	16h30	18h30							
Samedi	10h	12h							

Association du Berlot (contact 02 41 51 86 62)

Reprise de la **Chorale** début octobre le jeudi de 20h30 à 22 h à la salle des loisirs

Reprise de l'atelier **Théâtre enfants** (et inscriptions) le mercredi 28 septembre à 13h30 à la salle des loisirs

Reprise du **cinéma** le mardi 13 septembre: <u>les bénévoles pour l'organisation des projections sont les bienvenus !</u>

Festival Feufolies 24 et 25 septembre à l'amphithéâtre de Gennes



Démonstrations de différents styles de cuissons,

Atelier décoration de bol raku,

Façonnage grande pièce en terre,

Installation de fouille et construction d'un Ovo,

Marché de potiers,

Exposition photos de rencontre avec des potiers Mongols

Le 24 au soir:

Apéro concert avec « Les Elles dans l'Do »

Infos et réservations au 06 27 28 47 09 ou feufolies.canalblog.com





La commune de Gennes souhaite la bienvenue aux deux nouveaux gendarmes de la brigade

Vincent JUBIN, 28 ans, célibataire, originaire de St Sébastien sur Loire était précédemment en fonction à l'escadron de gendarmerie mobile de Pithiviers. Gendarme depuis 8 ans il a exercé en Guadeloupe, Guyane et Corse.



Cédric SOURISSEAU, 33 ans marié 2 enfants, était gendarme mobile à l'escadron de Blois. Gendarme depuis 14 ans, originaire d'Oudon, il a exercé en Algérie, en Guadeloupe, en Martinique et en Nouvelle Calédonie.

ORAC DU PAYS DE LOIRE EN LAYON

Commerçants, artisans entreprises de services : Vous avez un projet d'investissement structurant:

Agrandissement
 Modernisation de votre local
 Acquisition de matériel neuf
 Sécurité des entreprises
 Accessibilité

Possibilité d'une aide maximale de 30% pour un projet d'investissement éligible supérieur à 10 000 €

(subvention comprise entre 3000 € et 22 500 €)

Critères d'éligibilité

- Avoir le siège social ou le lieu de réalisation des investissements sur le Pays de Loire en Layon
- Etre installé depuis au moins 1 an
- Avoir un chiffre d'affaires annuel inférieur à 1 000 000 € HT
- Avoir une surface de vente inférieure à 400 m2

ATTENTION: le dossier complet doit être déposé avant tous travaux et investissements ...

Communauté de communes du gennois 02 41 38 08 57 contact Aurélie GAUDEAU



RAPPEL: Déchets acceptés à la déchèterie de Gennes





















GRAVATS / INERTES



DÉCHETS DANGEREUX DES MÉNAGES

RESERVE UNIQUEMENT AUX PARTICULIERS

- Peinture, solvant, colle, vernis
- Produits phytosanitaires (engrais, désherbants)
- Produits dangereux (acide soude...)
- Filtres usagés
- · Hydrocarbures, pétrole
- Cartouches d'imprimantes
- · Ampoules, néons

basse consommation

Collecte du tri sélectif:

A partir du 1 Janvier 2012, le SMITOM va apporter quelques modifications dans les collectes :

Le verre ne sera plus collecté en porte à porte mais les usagers seront invités à porter leurs emballages en verre dans les conteneurs qui vont être installés aux endroits suivants : Place du 19 Mars- Les Charbonnières – Parking de la Salle des Loisirs – Près du Super U – Milly – Sarré.

Des grands bacs (dont la contenance sera fonction de la composition de la famille) vont être distribués aux usagers au cours du 4ème trimestre 2011, en remplacement des caissettes jaunes. En conséquence, la collecte des emballages (cartons et plastiques) aura lieu toutes les 2 semaines.

Un nouveau calendrier de collecte des ordures ménagères et du tri sélectif sera effectif au 1^{er} Janvier 2012.



RAPPEL
Vendredi 18 novembre
salle des loisirs 19 h

Réunion publique: Le Plan Local d'Urbanisme

Réunion du 11 Juillet 2011

Schéma départemental de coopération intercommunale :

Un projet a été établi et est soumis par le Préfet de Maine et Loire à tous les conseils municipaux. Pour ce qui nous concerne, ce projet ne prévoit pas de modification, ni pour la composition de la communauté de communes, ni pour notre adhésion à des syndicats intercommunaux (tel que le syndicat d'eau de la région de Coutures). Après échange notamment sur l'avenir de notre communauté de communes, le conseil municipal a émis par vote à bulletins secrets, un avis favorable sur ce schéma départemental.

Effacement de réseaux :

Liés à la construction de la maison de l'enfance et du futur groupe scolaire, les travaux d'effacement des réseaux basse tension, de télécoms et d'installation d'éclairage public sont programmés, pour un montant total à charge de la commune de $21\,950,49 \in H.T.$

Garderie périscolaire :

- Le Conseil Municipal décide d'autoriser le paiement des frais de garderie par les familles à l'aide des CESU (Chèques Emploi Service Universels).
- Les tarifs des droits d'inscription appliqués en 2010 sont maintenus à la rentrée de 2011. A savoir : 8,90€ pour un enfant et 3,25€ par enfant supplémentaire.

Gestion du personnel:

Deux postes d'agent en contrat aidé à temps complet seront renouvelés à compter de septembre 2011 pour une durée de 12 mois.

Forêt de Joreau :

Considérant la richesse écologique du site, son intérêt pédagogique et touristique notamment aux abords de l'étang, le Conseil Municipal sollicite auprès de la région des Pays de la Loire, le classement de l'étang de Joreau et des boisements proches en Réserve Naturelle Régionale. Le Parc Naturel Régional Loire Anjou Touraine rédigera le diagnostic et le plan de gestion, en vue d'une présentation au Conseil Scientifique Régional du patrimoine naturel.

Contrat Enfance Jeunesse:

Le Conseil Municipal décide d'être le porteur unique du prochain contrat Enfance Jeunesse signé avec la CAF pour la période de 2011 à 2014 qui concernera les enfants de moins de 6 ans comme ceux de plus de 6 ans. Les actions retenues concernent la garderie périscolaire et l'accueil de loisirs.

Communauté de communes :

Le technicien territorial de la commune est mis à disposition de la Communauté de Communes du Gennois du 1/6/2011 au 30/6/2012 à raison de 3 h. par semaine, avec mission d'assistance technique au maître d'ouvrage dans le suivi de chantier de construction de la Maison de l'enfance.

Autres sujets abordés :Demande de subvention pour l'étude de mise en tourisme de la commune – Renonciation à droit de préemption-...

Réunion du 24 Août 2011

Gestion du personnel:

- Du fait de l'ouverture d'une classe supplémentaire au groupe scolaire Jules Verne un poste d'ATSEM est créé sur la base de 19 h par semaine d'école (soit 17/35^{ème}) sur un CDD de six mois renouvelable une fois.
- Le Conseil Municipal autorise la création d'un poste d'apprenti affecté aux espaces verts à partir du 1er sept. pour une durée de 2 ans. C'est un élève du CFPPA de Montreuil Bellay qui pourra ainsi être accueilli.

Assainissement:

Le Conseil Municipal décide de faire évacuer 400 m3 de boues de la station d'épuration en vue de leur traitement et de leur enfouissement. C'est à la société Véolia mieux disante que seront confiés ces travaux pour un montant de 17 860 € H.T.

Préemption:

Un bien situé au 24 Rue du Moulin comprenant une maison , est mis en vente. La commune peut exercer son droit de préemption pour acquérir ce bien situé en zone U du POS. Considérant d'une part que cet immeuble fait partie du quartier du moulin dont l'aménagement est projeté et d'autre part que ce bien permettrait de créer un complément de logement locatif et/ou de commerce en favorisant l'homogénéité du projet, le Conseil Municipal décide de préempter sur ce bien dont le prix de vente est de 40 000 €.

Autres sujets abordés : Levée d'un emplacement réservé inscrit au POS, Rue de la Croix de mission du fait de l'aménagement réalisé – Indemnité représentative de logement des instituteurs-

• • •

N.B. Les comptes-rendus complets des réunions de conseil municipal sont affichés à la porte de la mairie après chaque séance, sous huitaine.

Repas des Anciens

Les habitants de la commune **nés avant le 1er janvier 1942** sont invités à partager un repas amical le dimanche 20 novembre 2011 accompagnés de leur conjoint. Comme à l'habitude, ils recevront une invitation personnelle. Toutefois des oublis sont toujours possibles: que **les personnes qui n'auraient pas reçu d'invitation au 5 novembre**, car non inscrites sur nos listes, retournent le **coupon ci-dessous** au secrétariat de mairie.

REPAS DES ANCIENS du 20 NOVEMBRE 2011		
NOM:	_PRENOM	NE(e) LE
Adresse		
SERA ACCOMPAGNE(e) de M, Mme		_NE(e) LE



Vous désirez faire paraître un article?